

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65 Reçu en Préfecture le : 02/10/2024

ID Télétransmission: 033-213300635-20241001-138003-DE-

1-1

Date de mise en ligne: 04/10/2024

certifié exact,

Séance du mardi 1 octobre 2024 D-2024/300

Aujourd'hui 1 octobre 2024, à 14h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H18 à 17H32

Etaient Présents:

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Myriam ECKERT présente jusqu'à 15H43

Excusés:

Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Application des articles L.2122.22 et L2122.23 du CGCT. Délibération D-2021/34 du 26 janvier 2021. Finances -Emprunts. Information.

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2021-34 du 26 janvier 2021, vous avez décidé de déléguer un certain nombre de pouvoirs à Monsieur le Maire pour la durée du mandat afin d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes conformément à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

En application de l'article L.2122-23 du même code, le compte rendu vous est fait ci-après des actions menées.

Affaire traitée

1- Finances - Emprunts - Signature par la ville de Bordeaux d'un contrat de prêt pour un montant total de 8 379 208,00 € (huit millions trois cent soixante-dix-neuf mille deux cent huit euros) - Communication

La ville de Bordeaux a décidé de donner suite à la proposition de La Banque des Territoires en signant un contrat affecté au budget 2024 dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ✓ La Banque des Territoires
- Budget 2024
- Financement d'un montant global de 8 379 208,00 € (huit millions trois cent soixante-dix-neuf mille deux cent huit euros)
- Durée : 40 ans
- Type de taux : variable
- Taux d'intérêt : Livret A + 0,40%
- Paiement : trimestriel

Affaire traitée

2- Finances - Emprunts - Signature par la ville de Bordeaux de deux contrats de mise à disposition de lignes de trésorerie (prêts à court terme) pour une période d'un an. - Communication

La ville de Bordeaux a décidé de donner suite aux propositions de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes et d'Arkéa dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ✓ Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes
- Budget 2024/2025
- Mise à disposition d'une ligne de financement d'un montant global de 20 000 000,00 € (vingt millions d'euros)
- Durée : 1 an
- Type de taux : variable
- Taux d'intérêt : Ester + 0.30 %
- Paiement : trimestriel
- ✓ Arkea
- Budget 2024/2025
- Mise à disposition d'une ligne de financement d'un montant global de 20 000 000,00 € (20 millions d'euros)
- Durée : 1 an
- Type de taux : variable
- Taux d'intérêt : Euribor 3M + 0.61 %
- Paiement : trimestriel

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 1 octobre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET